



Montreuil, le 2 avril 2013

A l'attention de Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents des Conseils généraux

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Du 3 au 7 juin prochains, la Fédération CGT de l'Équipement et de l'Environnement tiendra son 15ème congrès.

Cette fédération continue à ce stade de syndiquer des agents transférés de l'État vers les conseils généraux, en particulier dans le domaine routier. Le 15ème congrès aura notamment à se prononcer sur le devenir de la fédération en tant qu'outil syndical.

En tant que fédération de la CGT syndiquant les personnels des collectivités territoriales, la Fédération CGT des Services publics estime donc important que toutes les facilités soient accordées aux agents toujours syndiqués à la fédération de l'Équipement pour pouvoir assister au congrès fédéral, dans le cadre de l'article 13 du décret 85-397.

Aussi, nous vous serions reconnaissants d'attirer l'attention des services concernés sur ce point, afin de permettre la mise en œuvre de ces dispositions.

Veuillez agréer, Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Fédération CGT des Services Publics,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BT' or similar initials.

Baptiste TALBOT,

Secrétaire général